

## NOTICE COMMANDE

Pour une bonne gestion et un meilleur suivi de vos commandes de licences, **vous devez impérativement conserver un exemplaire du bon de commande licences durant toute l'année scolaire.**

Chaque école a la possibilité de demander, à tout moment, de nouvelles licences en les commandant auprès du siège de la FFEC.

**Pour les structures dépendant des collectivités territoriales**, vous devez, au préalable, vous rapprocher de votre service comptable afin qu'il établisse un bon de commande type et le joindre avec le bon de commande inclus dans la procédure d'adhésion de la FFEC.

Les cartes inutilisées en fin de période d'inscription des licenciés (soit le 31 janvier 2022), pourront être renvoyées à la FFEC **avant le 1er mars 2022** et seront remboursées. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Si votre structure a un **budget supérieur à 50 000 €** et que vous avez commandé moins de 30 licences à tarif plein vous devez vous acquitter de la **cotisation d'équité** (cf. appel à cotisations FFEC). Cette cotisation peut, à tout moment, de l'année être convertie en licence tarif plein ou réduit. Pour se faire vous aurez simplement à nous retourner votre fichier « licences.xls » mis à jour.

Toutes les licences, qu'elles soient annuelles ou temporaires doivent être déclarées sur le fichier « licences.xls ». Le fichier devra être transmis lors de la procédure d'adhésion en ligne sur notre site (facultatif pour les primo adhésion). Pour une commande de licences supplémentaire, en dehors de la procédure d'adhésion, merci de vous adresser directement au siège par mail ou téléphone.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires au **01 41 58 22 30** ou par mail à l'adresse **administration@ffec.asso.fr**

### Fédération Française des Écoles de Cirque

13 rue Marceau, 93100 MONTREUIL

Tél. : +33(0)1 41 58 22 30

accueil@ffec.asso.fr

www.ffec.asso.fr

# BON DE COMMANDE LICENCES 2022

Nom de la structure :

Adresse de livraison :

Nom du responsable de la commande :

Nom du responsable de la saisie des licences :

## Licence tarif plein avec assurance 2022

Quantité	Tarif unitaire	Net à payer
	22,10 €	

## Licence tarif plein sans assurance<sup>1</sup> 2022

Quantité	Tarif unitaire	Net à payer
	21,10 €	

<sup>1</sup> Pour pouvoir déclarer vos licenciés sans assurance, vous devez joindre à ce bon de commande une attestation de votre assureur précisant que vos adhérents sont couverts pour l'activité cirque pour l'année 2022.

## À partir du 1er janvier 2022 licence tarif réduit 2022

Activités ponctuelles/stages du / /2022 au / /2022		
Quantité	Tarif unitaire	Net à payer
	7,20 €	

<b>TOTAL À PAYER</b>	€
----------------------	---

Paiement par chèque

Paiement par virement

Fait à

Le

Signature :

Information : nous n'acceptons plus les chèques individuels, nous vous remercions d'établir un seul et unique chèque correspondant au montant total de votre commande sur ce bon. Merci de votre compréhension